



Tebboune installe la Commission d'évaluation et d'indemnisation des sinistrés
Un million de dinars au profit des familles des martyrs, civils et militaires

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5450 - Mardi 17 août 2021 - Prix : 10 DA

Des milliers d'infractions enregistrés en ce mois d'août

Covid : la police sévit contre les réfractaires

Page 2

Vingt ans après

Retour des talibans au pouvoir en Afghanistan

Page 3

Un seul obstacle reste devant la résolution de la crise libyenne : la Turquie

Par Mohamed Habili

La réouverture de la route côtière est-ouest, à la suite d'un accord entre les militaires au sein du Comité 5+5, est un grand pas de fait vers la résolution de la crise libyenne, qui n'a que trop duré. Cette réalisation a été saluée à l'intérieur comme à l'extérieur de la Libye, par les pays voisins comme par les plus grandes puissances, dans un concert d'applaudissements comme on en a rarement entendu de pareil. S'il existe aujourd'hui une crise sur laquelle il y a un consensus mondial pour la dénouer dans les meilleurs délais, c'est bien elle, la crise libyenne. On chercherait longtemps avant de trouver un cas similaire, où le monde entier est au chevet d'un pays en désarticulé, veillant à son intégrité territoriale avant qu'il ne soit à même de s'en charger lui-même, lui tendant de tous côtés des mains secourables, exhortant ses protagonistes à surmonter au plus vite leurs divisions internes, à prendre de la hauteur dans les vues, à mettre l'intérêt suprême de leur pays au-dessus de toute considération partisane ou clanique, ou de quelque autre nature qu'elle soit. Aucun autre pays en crise, arabe ou non d'ailleurs, ne jouit d'une telle sollicitude de la part du reste du monde.

Suite en page 3

Lutte contre le Covid-19

Vaccin : volonté de l'Etat, galère du citoyen



Ph.E. Soraya/J. A.

Bien que l'Etat ait mis des moyens énormes pour la réussite de la campagne de vaccination contre la pandémie de coronavirus dans le but de permettre un retour à une vie normale, certaines pratiques au niveau des centres de vaccination, telles que la désorganisation et le passe-droit, découragent les citoyens qui doivent s'armer de patience.

Page 2

Tribunal de Sidi M'hamed

L'ancien wali de Tipasa condamné à 3 ans de prison ferme

Page 16

Pour aider les malades du Covid-19 et leurs familles

Des artistes plasticiens s'engagent avec des ventes caritatives

Page 7

Tebboune installe la Commission d'évaluation et d'indemnisation des sinistrés

Un million de dinars au profit des familles des martyrs, civils et militaires



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier, à l'installation de la Commission nationale d'évaluation et d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt qu'ont connus plusieurs wilayas, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué.

«Après la lecture de la Fatiha à la mémoire des martyrs, civils et militaires, le Président a donné des instructions fermes aux membres de la Commission pour coordonner leur travail avec tous les secteurs et les commissions de wilaya présidées par les walis et procéder dans l'immédiat à l'indemnisation des sinistrés», précise la même source.

«La Commission a pour principale mission de réceptionner les dossiers des commissions de wilaya chargées de l'évaluation des dégâts», note le communiqué, ajoutant que le chef de l'Etat a instruit les membres de la Commission de travailler, en toute transparence et équité, en associant les chefs de comités de villages dans l'élaboration des listes des sinistrés qui bénéficieront du soutien total de l'Etat.

M. Tebboune a décidé, par ailleurs, d'attribuer une allocation d'un million de dinars au profit des familles des martyrs, civils et militaires, qui sera octroyée aux parents du martyr s'il était célibataire ou à son conjoint.

Avant la clôture de la session, le Président a de nouveau salué «l'élan de solidarité du peuple algérien qui traduit la grandeur de ce dernier et qui se veut une réponse forte à tous ceux qui tentent d'exploiter cette conjoncture difficile que la nation surmontera sûrement».

«Le Conseiller à la Présidence de la République chargé des Relations extérieures, Abdelhafidh Allahoum, a été chargé par le Président Tebboune de présider la commission», a conclu le communiqué.

R. N.

Lutte contre le Covid-19

Vaccin : volonté de l'Etat, galère du citoyen

■ Bien que l'Etat ait mis des moyens énormes pour la réussite de la campagne de vaccination contre la pandémie de coronavirus dans le but de permettre un retour à une vie normale, certaines pratiques au niveau des centres de vaccination, telles que la désorganisation et le passe-droit, découragent les citoyens qui doivent s'armer de patience.

Par Thinhinene Khouchi

Depuis le lancement de la campagne de vaccination, l'Etat a réceptionné des millions de doses de vaccins (chinois, russe ainsi que le britannique AstraZeneca) contre le Covid-19. Afin de faciliter l'accès au vaccin, les citoyens n'ont plus à prendre de rendez-vous, ils sont souvent vaccinés à leur arrivée. Cette campagne a été également élargie aux espaces publics, les mosquées, les établissements culturels, les bibliothèques, pour juguler la chaîne de contamination. Des chapiteaux ont été dédiés à cette action, mais certains, comme celui de Bab El Oued, ont été démontés, on ne sait pourquoi. L'Etat a en outre mobilisé un grand nombre de personnel médical, mais malgré ces moyens consacrés à la réussite de cette campagne, certaines pratiques créent le mécontentement des citoyens. Afin de constater de visu cette situation d'anarchie, un tour dans certains centres est un passage obligé. A 6h du matin déjà, devant chaque centre de vaccination, une dizaine de personnes attendent et inscrivent leurs noms sur une liste, initiative d'auto-organisation citoyenne devenue courante pour toutes les files d'attente, afin que chacun respecte son tour. Deux heures après, le personnel médical arrive et la fameuse liste est remise à l'infirmière chargée de faire respecter l'ordre de vaccination. Dès l'installation des médecins dans leur salle, chapiteau ou tente, l'opération de vaccination commence et tout semble bien se dérouler jusqu'au moment où certains usent de leurs connaissances pour passer sans aucun respect

envers les personnes qui attendent depuis des heures. «Ce passe-droit brise complètement le bon déroulement de l'opération de vaccination. Au lieu d'attendre une heure, on se retrouve à attendre des heures juste parce qu'il y a un cousin de "flène", un ami, une tante, qui passent sans respecter la file d'attente», nous dira Lounis, un retraité venu à Bab El Oued prendre sa deuxième dose. Et d'ajouter : «J'étais le 32^e patient sur la liste qu'on a établie ce matin à 7h. Après plusieurs heures et des patients qui étaient passés, on me dit que je dois encore attendre une trentaine de personnes pour que ce soit mon tour. C'est décourageant et injuste de la part du personnel médical et des personnes qui ne prennent même pas la peine de demander notre permission quand leur cas est vraiment grave». En outre, à Alger, place du 1^{er}-Mai, le vaccin britannique AstraZeneca n'est plus administré et ceux qui avaient pris la première dose là-bas sont priés de revenir dès qu'il sera disponible. Selon un citoyen, la cinquantaine bien entamée, «ils disent qu'ils n'ont pas de deuxième dose du vaccin britannique et ne dispose que du vaccin chinois ! Comment vais-je faire pour recevoir ma deuxième dose ?». Dans ce cas, pour obtenir une injection d'AstraZeneca, les citoyens doivent se rendre dans un autre dispensaire ou même un centre ou établissement aménagé pour leur réception. Un détour forcé qui complique le bon déroulement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en Algérie. Pour Smail, «le manque de personnel est flagrant. Ils auraient dû recruter des étudiants, actuellement en vacances, pour contribuer à l'or-



Ph/E. Soraya/J. A.

ganisation et atténuer la surcharge de travail du personnel médical ainsi que l'anarchie qui va avec. Les gens s'organisent eux-mêmes». Et d'ajouter : «J'étais là dès 7h du matin pour ma deuxième dose de vaccin au niveau de cette bibliothèque aménagée en centre de "deuxième dose". La distanciation est respectée ainsi que le port du masque, mais l'organisation n'est pas au niveau des assurances et de l'effort de l'Etat». A propos de l'acquisition des doses de vaccins, les services du Premier ministre ont indiqué qu'un total de 9 273 200 doses a été acquis à fin juillet

2021, alors que les prévisions pour le mois d'août sont arrêtées à 8 200 000 doses du vaccin Sinovac pour le 30 juillet 2021, 758 000 doses d'AstraZeneca (dans le cadre Covax) et 650 000 doses de Sputnik V. Pour ce qui est du mois de septembre 2021, la même source affirme qu'il est prévu l'acquisition de 5 000 000 doses du vaccin Sinovac, en attendant le lancement de la production nationale de ce vaccin chinois, prévue au mois de septembre prochain, avec une quantité mensuelle de 2 500 000 doses.

T. K.

Bilan des dernières 24 heures

710 nouveaux contaminés et 36 décès

L'Algérie a enregistré 36 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 8 cas de plus que le bilan d'hier (28), portant à 4 830 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 710 cas, soit 107 cas de plus par rapport au bilan d'hier (603), pour atteindre, au total, 187 968 cas confirmés.

R. N.

Des milliers d'infractions enregistrés en ce mois d'août

Covid : la police sévit contre les réfractaires

De nombreux citoyens continuent à ne pas respecter les mesures sanitaires et les protocoles mis en place pour faire face à la propagation du coronavirus. Face au laisser-aller de certaines personnes, les autorités publiques sévissent avec fermeté. Des milliers de PV et sanctions ont été établis à travers différentes wilayas du pays, notamment à l'encontre des commerçants et des conducteurs. A Alger, les services de la Sûreté nationale ont enregistré, durant la première quinzaine du mois d'août en cours, 2 755 infractions, dans le cadre du contrôle périodique des activités commerciales en application des mesures préventives contre la propagation du coronavirus, 2 755 infractions ont été enregistrées durant la première quinzaine du mois d'août en cours, et des mesures administratives ont été prises contre les contrevenants avec 1 044 mises en demeure établies et 1 711 propositions de fermeture», a précisé le communiqué. Les services de la Police générale et réglementation «ont également mené 12 033 opérations de contrôle de différents locaux commerciaux, dont 8 212 en compagnie des comités mixtes et 2 982 opérations de contrôle. A Ouargla,

plus de 180 véhicules et cyclomoteurs ont été saisis et mis en fourrière durant les dix derniers jours pour non-respect des mesures de confinement sanitaire, a-t-on appris, hier, auprès de la sûreté de wilaya. «Les services de la sûreté publique ont saisi et mis en fourrière 187 véhicules et cyclomoteurs, durant la période allant du 5 au 15 du mois courant, pour non-respect des mesures de confinement sanitaire partiel décréées par les pouvoirs publics dans le cadre de la prévention contre le coronavirus», a révélé le chargé de communication à la sûreté de wilaya, le lieutenant de police Chouaib Benkanoun, lors de la présentation du bilan d'activités de cette institution sécuritaire. Ce responsable a exhorté les citoyens à respecter les heures de confine-

ment en restant chez eux et ne sortant que par extrême nécessité. Ce genre d'infractions sont toutefois à dénombrer dans toutes les wilayas concernées par le confinement sanitaire. Malgré la dégradation de la situation épidémiologique et le nombre de morts enregistré quotidiennement, des citoyens continuent à faire la sourde oreille aux appels à la prudence des médecins et des spécialistes. Il est à rappeler que le gouvernement a décidé de reconduire les mesures de confinement sanitaire partiel à domicile (de 20h00 jusqu'au lendemain à 6h00) dans 40 wilayas pour une période de 15 jours, à compter du dimanche 15 août 2021, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire du Covid-19. Aomar Fekrache

ment en restant chez eux et ne sortant que par extrême nécessité. Ce genre d'infractions sont toutefois à dénombrer dans toutes les wilayas concernées par le confinement sanitaire. Malgré la dégradation de la situation épidémiologique et le nombre de morts enregistré quotidiennement, des citoyens continuent à faire la sourde oreille aux appels à la prudence des médecins et des spécialistes. Il est à rappeler que le gouvernement a décidé de reconduire les mesures de confinement sanitaire partiel à domicile (de 20h00 jusqu'au lendemain à 6h00) dans 40 wilayas pour une période de 15 jours, à compter du dimanche 15 août 2021, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire du Covid-19. Aomar Fekrache

Vingt ans après

Retour des talibans au pouvoir en Afghanistan

■ Chassés du pouvoir fin 2001 par une coalition internationale menée par les États-Unis, les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan, presque vingt ans plus tard.

Par Louisa Ait Ramdane

L'Afghanistan se retrouve aux mains des talibans, qui ont pris le contrôle de quasiment tout le pays. Le président Ashraf Ghani a quitté le pays au moment où les insurgés ont encerclé la capitale. «Les talibans ont gagné», a-t-il reconnu. Depuis, le mouvement islamiste radical, qui avait déclenché une offensive en mai à la faveur du début du retrait des troupes américaines et étrangères, a pris possession du palais présidentiel et de la capitale Kaboul. L'ex-président, qui se trouve actuellement au Tadjikistan, a dit avoir quitté l'Afghanistan pour éviter un «bain de sang», car d'«innombrables patriotes

auraient été tués et la capitale aurait été détruite». Le triomphe des insurgés, qu'ils ont célébré dimanche soir en investissant le palais présidentiel à Kaboul, a déclenché des scènes de panique monstre à l'aéroport de la capitale. Ainsi, l'aéroport de Kaboul a été le théâtre, hier, de scènes stupéfiantes, des milliers d'Afghans cherchant à prendre un vol pour fuir le nouveau régime taliban. Des vidéos partagées sur les réseaux sociaux, montraient des scènes de chaos absolu, des milliers de personnes courant près d'un avion de transport militaire américain et des jeunes hommes, surtout, s'agrippant aux passerelles ou aux escaliers pour tenter de monter. Les forces américaines ont même tiré en l'air pour essayer de contrôler cette foule. En raison de la situation chaotique à l'aéroport, l'autorité aéroportuaire de la capitale a annoncé que les vols commerciaux en partance étaient annulés. Les rues de la capitale étaient en revanche plutôt calmes, largement patrouillées par des talibans en armes, notamment dans la «Green zone», auparavant ultra-fortifiée qui abrite les ambassades et les organisations internationales. Le drapeau américain a été retiré tôt hier de l'ambassade des États-Unis à Kaboul et mis en sécurité avec le personnel de l'ambassade regroupé à l'aéroport dans l'attente d'une évacuation, ont annoncé, depuis Washington, le département d'Etat et le Pentagone.

Dans sa réaction face à la prise de pouvoir par les talibans, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, particulièrement préoccupé par l'avenir des femmes et des filles, dont les droits durement acquis doivent être protégés, a appelé toutes les parties au conflit à la plus grande retenue. Il a ajouté que les Nations unies restaient déterminées à contribuer à un règlement pacifique du conflit.

Pour sa part, l'ambassadeur de Russie à Kaboul, Dmitri Jirnov, compte rencontrer les talibans aujourd'hui, a annoncé



PH. R.

l'émissaire du Kremlin pour l'Afghanistan, Zamir Kaboulov, précisant que Moscou allait décider de reconnaître ou non le nouveau pouvoir afghan en fonction de ses agissements. La vitesse à laquelle les talibans ont pris le pouvoir a été «une surprise» pour la Russie, a reconnu M. Kaboulov. «Nous avons surestimé les forces armées de l'Afghanistan», a-t-il ajouté. «Et ils ont tout lâché dès le premier tir». La situation en Afghanistan a été dimanche au centre d'une réunion d'urgence présidée par le Premier ministre britannique, Boris Johnson, qui a estimé que la décision des États-Unis de se retirer d'Afghanistan avait «accélééré les choses». «Personne ne veut voir l'Afghanistan devenir un berceau du terrorisme», a-t-il ajouté. Le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace, a, quant à lui, qualifié hier le retour au pouvoir des talibans en Afghanistan comme un «échec de la communauté internationale» et averti que ce n'était «pas le moment» de reconnaître les talibans comme gouvernement officiel du pays. Ben Wallace avait déjà qualifié auparavant la décision des États-Unis de retirer leurs forces militaires d'Afghanistan d'«erreur». Et il est attendu que le Parlement britannique débattre mercredi de la réponse que

Londres doit apporter à l'évolution rapide de la situation en Afghanistan.

Selon plusieurs diplomates, des responsables de la Commission européenne ont demandé aux gouvernements des Vingt-Sept d'accorder des visas aux ressortissants afghans ayant travaillé pour la représentation de l'UE dans le pays, ainsi qu'à leurs familles, soit un total estimé à quelque 500 ou 600 personnes.

Les citoyens afghans et étrangers voulant fuir l'Afghanistan «doivent être autorisés à le faire», ont plaidé les États-Unis et 65 autres pays dans un communiqué commun, avertissant les talibans qu'ils devaient faire preuve de «responsabilité» en la matière. La chancelière allemande, Angela Merkel, projette de déployer jusqu'à plusieurs centaines de soldats de la Bundeswehr pour évacuer les derniers Allemands ainsi que des Afghans menacés dans le pays, selon des sources parlementaires.

De son côté, l'armée française prévue sa première rotation aérienne d'évacuation de Kaboul, entre sa base aux Emirats arabes unis et la capitale afghane, hier soir, a annoncé la ministre française des Armées, Florence Parly.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Un seul obstacle reste devant la résolution de la crise libyenne : la Turquie

Suite de la page une

Ce n'est pas sur la Libye qu'on risque de voir une cassure au sein du Conseil de sécurité, ou tel membre permanent recourir à son veto. Toute résolution la concernant y passe au contraire comme une lettre à la poste. Tout le monde est d'accord pour que ce pays retrouve au plus vite sa place dans le concert des nations. Cet objectif est supposé devoir être atteint dès la fin de cette année, avec l'organisation d'élections générales, censées se tenir très exactement le 24 décembre, pas un jour d'avance et pas un jour de retard. C'est qu'il suffirait d'un rien, et même de trois fois rien, de changé par rapport à ce qui a été convenu entre tous, à Berlin, à Genève, et dans maints autres endroits, entre Libyens et non Libyens, pour que tout risque de tomber à l'eau. Pour que l'année s'achève sans que la crise libyenne ne soit réglée, définitivement réglée. Or, pour que tout se passe bien, trois conditions principales sont à remplir. Premièrement, l'arrêt des hostilités, c'est chose faite depuis octobre 2020. Deuxièmement, la réouverture de la route est-ouest, c'est maintenant fait. Troisièmement, le départ des forces étrangères et des mercenaires à la solde de l'un et l'autre camp. Et là-dessus, rien n'est encore fait. Pire encore, un pays de la région, ayant des soldats, mais également de pourvoyeur mercenaires, en Libye, ne semble pas du tout disposé à les rappeler. Ce pays est la Turquie, dont on se demande si par hasard elle n'a pas juré de faire capoter le processus de sortie de crise mis en œuvre en Libye par la communauté internationale, et si près d'aboutir qu'il soit maintenant. Il y a encore quelques heures, lors d'une communication téléphonique, les deux ministres des Affaires étrangères algérien et américain, ont appelé l'importance du préalable que représente le départ des forces étrangères pour le dépassement de la crise libyenne. En effet, un pays occupé ne saurait s'exprimer librement. Il reste cinq mois d'ici à ce que ces élections décisives se tiennent. Il faut que ces forces étrangères soient parties bien avant. Or la Turquie en est encore à dire que ses forces présentes en Libye le sont en vertu d'un accord passé avec le gouvernement d'union nationale de Fayaz el-Serraj, lequel n'existe plus. C'est comme si elle disait que pour qu'elle les retire, il faudrait un deuxième accord en ce sens mais avec la même partie libyenne, qui elle est partie pour ne plus revenir. Comme quoi, elle ne pourrait les rappeler quand bien elle le voudrait.

M. H.

Ministère de la Jeunesse et des sports «Une feuille de route contre la corruption» dans le secteur

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderezzak Sebgag et le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, ont affirmé, hier à Alger, leur attachement à lutter contre la corruption à travers l'activation de la convention de coopération bilatérale signée le 8 juin 2020, s'inscrivant dans le cadre du «renforcement de la bonne gouvernance dans le secteur». Lors de la rencontre, les deux parties ont exprimé leur engagement à élaborer «une feuille de route contre les dangers de la corruption» dans le secteur de la Jeunesse et des sports, et ce, conformément à «une approche globale intégrée, englobant le système de financement du secteur des Sports aux niveaux central et local», indique un communiqué du ministère. Le ministère a cité en particulier les budgets centraux de fonctionnement et d'équipement, les comptes d'affectation spéciaux, les fonds de wilaya ainsi que les principales fédérations sportives nationales dans une première étape (football, athlétisme, boxe, judo, karaté et haltérophilie). Les deux parties ont également convenu d'«élaborer et de lancer un dispositif d'alerte et de veille» au niveau du secteur de la Jeunesse et des Sports pour lutter contre la corruption, un dispositif susceptible de permettre à toutes les parties agissantes dans le secteur (société civile, médias et sportifs...) de «contribuer à signaler toute violation ou éventuelles infractions». R. N.

Erratum/Décès

Une malencontreuse erreur de manipulation iconographique, dans la version électronique (site web) de notre édition d'hier, nous a fait publier la photo de l'ambassadeur d'Algérie en France, Mr Mohamed-Antar Daoud, en lieu et place de celle du moudjahid Djamel Guennane (photo), dont il était annoncé le décès dans le même article. Le secrétariat de notre Ambassade à Paris nous a contactés pour réparer cette

faute et nous avons aussitôt décidé de procéder à la publication du présent rectificatif, sachant que personne ne doute de son caractère non intentionnel. Aussi, la direction et l'ensemble de l'équipe du «Jour d'Algérie» présentent leurs sincères excuses pour ce malheureux impaire à Monsieur l'ambassadeur pour lequel nous vouons le plus grand respect, ainsi qu'à la famille du regretté moudjahid Djamel Guennane.



Justice, Universités, Energie, Transports et Environnement

Plusieurs secteurs examinés en réunion du gouvernement

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé dimanche une réunion du gouvernement, consacrée aux secteurs de la Justice, l'Enseignement supérieur, l'Energie, les Transports et l'Environnement ainsi que les Relations avec le Parlement, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

Par Halim N./APS

« Le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce dimanche 15 août 2021, une réunion du gouvernement qui s'est déroulée au Palais du gouvernement.

Conformément à l'ordre du jour, les membres du gouvernement ont examiné un avant-projet d'ordonnance et deux projets de décrets présidentiels présentés par les ministres en charge de la Justice et de l'Enseignement supérieur.

En outre, quatre communications ont été présentées par les ministres en charge de l'Energie et des Mines, des Transports, des Relations avec le Parlement et de l'Environnement.

1- Après avoir observé une minute de silence en hommage aux martyrs civils et militaires des derniers incendies de forêt qui ont touché certaines wilayas du pays, le gouvernement a entamé ses travaux par la présentation du ministre de la Justice, garde des Sceaux, d'un avant-projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, portant code de procédure pénale.

Cet amendement vise à instituer un pôle pénal spécialisé pour les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. C'est un pôle à compétence nationale chargé des infractions et crimes relatifs à la diffusion et à la propagation d'informations mensongères de nature à porter atteinte à la sécurité publique et à la stabilité de la société.

2- Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a présenté deux projets de décrets présidentiels portant respectivement sur la création d'une Ecole nationale supérieure en mathématiques et la création d'une

Ecole nationale supérieure en intelligence artificielle.

Ces deux Ecoles nationales supérieures, d'une capacité de 1 000 places pédagogiques chacune, seront régies par les dispositions de la loi n° 99-05 du 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et auront leurs sièges au cyber parc de Sidi Abdallah, Alger.

Il s'agit de la création de pôles importants décidée lors du Conseil des ministres du 18 avril 2021 et qui s'inscrivent dans l'objectif de la mise en place de l'ensemble des segments de l'écosystème nécessaires au développement de l'économie de la connaissance dans notre pays.

3- Concernant le secteur de l'Energie et des Mines, le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Energie et des Mines sur les mesures d'urgence pour la relance de l'activité minière et le développement des activités de la branche hydrocarbures.

La nouvelle politique de développement du secteur de l'Energie a pour objectif d'assurer en priorité la sécurité énergétique du pays par la satisfaction la demande nationale, en produits énergétiques et en substances minérales, et de contribuer au financement de l'économie nationale à travers le maintien à un niveau appréciable des revenus provenant des hydrocarbures et des produits miniers.

La mise en œuvre de cette politique repose principalement sur le développement pétrolier, de l'amont pétrolier, la valorisation des ressources en hydrocarbures et le développement projets miniers structurants et stratégiques.

A l'issue de cette communication, le Premier ministre a souligné la nécessité d'une identification précise des potentialités minières nationales et à orienter la stratégie du secteur vers la couverture des besoins des sec-

teurs industriel et agricole en matières premières en mettant un terme à leur importation, ainsi qu'à la promotion de la coopération avec l'université et les centres de recherche dans ce domaine.

4- Le gouvernement a également entendu une communication présentée par le ministre des Transports sur les mesures d'urgence pour la relance des activités de transport.

Le plan d'urgence proposé pour une relance effective du secteur des Transports vise à redynamiser ce secteur névralgique, qui constitue un composant critique du développement économique du pays et un vrai stimulateur de croissance économique.

Ce plan d'urgence concerne l'ensemble des segments des activités de transport, notamment le transport aérien, le transport ferroviaire, le transport terrestre ainsi que le transport maritime. A ce titre, les mesures proposées qui seront réalisées avant la fin du premier trimestre 2022, concernent notamment la restructuration de la flotte maritime et aérienne nationale, de telle sorte qu'elle puisse jouer son rôle de vecteur de croissance.

Aussi, des mesures ont été proposées à l'effet de maîtriser la facture d'importation des services de transport, notamment l'ouverture des transports maritime et aérien à l'investissement national privé.

La question du développement des plateformes logistiques a été examinée, notamment au niveau des wilayas frontalières, afin de développer les exportations et les échanges commerciaux avec les pays africains.

A l'issue de cette communication, le Premier ministre a insisté notamment sur la nécessité d'optimiser l'organisation du secteur et de moderniser le management des compagnies



Ph.D.R.

nationales de transports, l'ouverture du transport aérien à l'investissement privé, l'augmentation de la part du marché du pavillon national, en sus de l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux citoyens.

Comme il a également instruit le ministre des Transports à l'effet de mettre en place, avant la fin de l'année en cours, l'Autorité portuaire déjà instituée par texte réglementaire, et de rentabiliser par ailleurs la base de maintenance aéronautique d'Air Algérie, en partenariat avec des compagnies aériennes internationales.

5- La ministre des Relations avec le Parlement, pour sa part, a présenté une communication sur les règles régissant la relation entre le gouvernement et le Parlement en matière de législation et de contrôle parlementaire.

Cette communication s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution et les engagements de Monsieur le président de la République visant à renforcer le pouvoir de contrôle du Parlement, assurer un fonctionnement harmonieux des institutions et à mettre en place des contre-pouvoirs efficaces.

6- S'agissant du secteur de l'Environnement, la ministre a présenté une communication

sur les mesures d'urgence pour réduire les atteintes à l'environnement et protéger le cadre de vie.

La feuille de route du secteur place la préservation de l'environnement et le développement durable comme préalables à la réussite des défis à surmonter au cours des prochaines années. Cela implique une transformation progressive et durable de nos modes de production et de consommation.

Mettant l'amélioration de la qualité du cadre de vie du citoyen en haute priorité, ce plan d'urgence s'appuie sur des leviers à amplifier et des opportunités à développer pour une croissance verte et des perspectives d'amélioration continue. Il sera orienté vers deux axes principaux : la transition écologique et la transition éco-sociale.

Intervenant à l'issue de cette communication, le Premier ministre a donné des orientations pour une meilleure gestion des déchets ménagers et pour lancer une campagne de sensibilisation et de mobilisation sur les questions environnementales, en utilisant tous les supports médiatiques et œuvrer à inculquer la culture de la protection de l'environnement aux jeunes générations au niveau de l'école.

H. N./APS

Mostaganem

La gestion de l'Epic «Mosta Propre» trop contestée

Mostaganem, les citoyens n'ont toujours pas assimilé que l'on crée une entreprise parallèle au service de la commune juste pour stopper net l'activité communale. C'est incohérent, plutôt absurde, de voir que quelque part des «intelligents» ont cru venir avec des idées géniales pour prendre en charge le ramassage des ordures, la réfection de la voirie, l'entretien des espaces verts et même l'éclairage public. Tout le monde sait que la commune de Mostaganem est assez aisée en termes de ressources financières, comme en dotation de matériel et en ressources humaines. On vient et on décide d'un claquement de doigt de mettre fin à toutes les missions de la commune pour créer une entreprise publique nommée «Mosta Propre». La probléma-

tique aujourd'hui est complexe, car à l'époque de sa création, on a transféré indûment la grande partie du matériel et du personnel, ordonnancé de grandes subventions et presque fermé les services techniques de l'APC, mettant le personnel au repos. Une décennie après, le résultat est là : les services communaux sont absents et l'Epic patauge dans la boue. Cette entreprise, dont la gestion est cathastrophique, n'est pas en mesure d'accomplir ses missions. Ni réfection de voirie, ni hygiène, ni ramassage d'ordures organisé, ni entretien d'espaces verts, nada... Un Epic qui est contesté de par ses mauvais résultats sur le terrain. Les citoyens se plaignent de l'incommodante insalubrité, la débandade dans le ramassage des

ordures, des nids de poule restés béants depuis des années, les espaces verts sans entretien ou brunis, l'éclairage très mal géré... Mais les citoyens savent que tout cela est dû à l'incompétence des responsables. Le renvoi de plus d'une centaine de contractuels, dont de pauvres femmes de charge, sourds-muets et de jeunes, pour les remplacer par des retraités, est passé inaperçu. Des responsables qui ont quand même su se faire congratuler par des gros salaires. Nous ne pouvons cacher le soleil avec un tamis. Cette entreprise à scandales répétés, notamment ceux du sable, de la ferraille vendue illicitement, des innombrables poteaux d'éclairage retirés, de la location du matériel aux privés etc. Une question reste posée :

pourquoi tant de commissions d'enquête ayant déferlé sur cette entreprise, même très récemment, sans résultats ? Pourquoi un retraité comme directeur ? N'y a-t-il plus à Mostaganem de compétences pour sauver cette entreprise ? Ce qui est préoccupant, c'est que cette entreprise, dotée de moyens colossaux, de ressources humaines et de subventions considérables suffisantes, s'éloigne carrément de ses prérogatives et personne ne la contrôle. Les citoyens la contestent tous les jours pour faillir à ses missions, mais s'interrogent aussi sur sa gestion occulte. On a peut-être créé une entreprise qui, en son époque, servait de société écran au profit d'intelligents aguerris dans la malveillance.

Lotfi Abdelmajid

Pétrole

Le Brent descend sous les 70 dollars

■ Les prix du pétrole commençaient la semaine dans le rouge, un mouvement qui traduit l'inquiétude des investisseurs face à la demande de pétrole en Chine, après des données économiques en demi-teinte.

Par Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 69,96 dollars à Londres (9h25 GMT), en baisse de 0,89 % par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre perdait dans le même temps 1,02 % à 67,74 dollars.

Le Bureau national des statistiques (BNS) a partagé hier les derniers chiffres de la production industrielle en Chine, qui s'est affichée en juillet en hausse de 6,4 % sur un an.

Ce rythme est cependant inférieur à celui du mois précédent ainsi qu'aux attentes des analystes.

Par ailleurs, les ventes de détail en Chine ont connu en juillet leur plus faible progression depuis le début de l'année, une situation liée, entre autres, à «la propagation de l'épidémie en Chine», selon le BNS.

Le pays, qui avait largement maîtrisé l'épidémie de Covid-19 depuis le printemps 2020, fait face depuis le mois dernier à un regain de contaminations sur son sol.

La semaine dernière, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu à la baisse ses prévisions de la demande pétrolière mondiale pour cette année en raison de l'avancée de la pandémie avec le variant Delta.

L'AIE prévoit désormais une hausse de 5,3 millions de barils par jour (mbj) de la demande cette année (-0,3 mbj par rapport aux dernières prévisions), pour atteindre 96,2 mbj.



Angola : Eni met en production un champ de pétrole découvert il y a quatre mois

Le groupe énergétique Italien Eni a annoncé le lancement de la production de pétrole léger sur le champ de Cuica, situé dans le bloc 15/06 de l'offshore profond en Angola.

Ce périmètre pétrolier avait été découvert en avril dernier et sa mise en production confirme la capacité de la société italienne à mettre en production en un temps record ce type de périmètres.

Selon des informations four-

nies au moment de la découverte du gisement, le nouveau champ devrait produire environ 10 000 barils par jour d'huile à travers le puits d'exploration Cuica-1 et un puits d'injection d'eau via des synergies existantes comme le FPSO Olombendo.

Celui-ci a une capacité de production de 100 000 barils de pétrole par jour.

Outre Cuica, dont le taux de production est conforme aux attentes, l'Olombendo reçoit et traite actuellement la production des champs de Cabaça, Cabaça Sud-Est et UM8 pour un total de 12 puits et 5 collecteurs à une

profondeur d'eau allant de 400 à 500 mètres.

Le bloc 15/06 est opéré par Eni Angola avec une part de 36,84 %. Suivent Sonangol Pesquisa e Produção (36,84 %) et SSI Fifteen Limited (26,32 %).

Nouveaux travaux d'exploration du russe Loukoïl au large du Mexique

Le numéro deux russe du pétrole, Loukoïl, a annoncé, hier, avoir commencé des travaux d'exploration au large du Mexique, un pays où le pétrolier multiplie les projets ces der-

nières années.

«Loukoïl a commencé à forer son premier puits d'exploration au bloc 12 situé dans la zone sud du Golfe du Mexique», a indiqué le groupe dans un communiqué.

«La profondeur de l'eau sur le site de forage est de 207 mètres».

Une co-entreprise formée par Loukoïl (60 %) et l'italien Eni (40 %) a acquis la licence pour explorer et produire à partir de cette zone en 2017.

La zone en question est à 50 km au large de l'Etat de Tabasco, au Mexique.

Le Golfe du Mexique a été le théâtre, en 2010, d'une marée noire historique suite à l'explosion d'une plateforme du britannique BP dans le nord du Golfe.

Début août, Loukoïl avait déjà annoncé avoir trouvé du pétrole à deux endroits du Golfe du Mexique, toujours avec Eni.

En juillet, Loukoïl a conclu un accord à 435 millions de dollars pour être co-opérateur d'une zone du Golfe dont le premier pétrole devrait couler au troisième trimestre 2021.

Le Mexique a recommencé en 2015 les enchères pétrolières internationales lors d'une privatisation partielle historique de ce secteur, nationalisé pendant près de 80 ans.

«Loukoïl considère le Mexique comme une région stratégique pour le développement de nos opérations upstream internationales. Le nouveau projet, dont nous serons l'opérateur, se distingue par ses réserves explorées considérables et son potentiel de production important», avait alors déclaré Vaguit Alekperov, président du groupe.

S. K.

Japon

Le rebond de la production industrielle révisé à la hausse

La production industrielle du Japon a rebondi de 6,5 % sur un mois en juin, davantage que les 6,2 % annoncés fin juillet, ayant bénéficié d'un bref répit sur le front sanitaire et de l'embellie des exportations, selon des chiffres révisés publiés lundi.

Cette hausse fait suite à une chute de 6,5 % en mai, qui était la plus importante depuis un an, sur fond de pénurie de semi-conducteurs affectant notamment l'important secteur automobile nippon.

Les expéditions de biens manufacturés ont grimpé en juin de 4,8 %, contre une estimation précédente de 4,3 %, tandis que les stocks ont augmenté de 2,1 % (au lieu de 2,3 % précédemment), selon le ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (Meti). Le produit intérieur brut (PIB) nippon a par ailleurs progressé de 0,3 % sur la période avril-juin par rapport au trimestre précédent, selon des données préliminaires officielles publiées hier matin, témoignant d'une certaine résilience de l'économie du Japon, toujours enlgué dans la crise sanitaire.

Le pays a vu sur le deuxième trimestre une hausse de 2,9 % de ses exportations, toutefois contrebalancée par un bond de 5,1 % de ses importations.

Les industriels, sondés chaque mois par le Meti, s'attendaient à la fin du mois dernier à un nouveau repli de leur production en juillet (-1,1 % sur un mois), avant une reprise de 1,7 % en août.

Le pays enregistre actuellement des niveaux records de nouvelles infections quotidiennes au Covid-19, qui ont poussé le gouvernement à rétablir mi-juillet l'état d'urgence pour Tokyo, un dispositif qui devrait prochainement être prolongé jusqu'à mi-septembre et élargi à de nouveaux départements, selon les médias locaux.

Légère croissance du PIB de 0,3 % au deuxième trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) nippon a progressé de 0,3 % sur la période avril-juin par rapport au trimestre précédent, selon des données préliminaires officielles publiées hier, témoignant d'une certaine résilience de l'économie du Japon, toujours enlgué dans la crise sanitaire.

Le consensus d'économistes sondés par l'agence Bloomberg s'attendait à une mini-croissance de 0,1 %, contre une baisse de 0,9 % au premier trimestre.

L'économie japonaise a surtout été soutenue par un rebond au deuxième trimestre de la consommation des ménages (+0,9 %) et des investissements non résidentiels des entreprises (+1,7 %) malgré les mesures de restrictions mises en place face à la pandémie de Covid-19. Les exportations ont bondi de 2,9 %.

La demande publique (dépenses du gouvernement, investissements publics), qui avait progressé en 2020 sous l'impact des plans de relance, a stagné (+0,1 %) après avoir fortement baissé entre janvier et mars.

Tout comme au premier trimestre, une partie du Japon - dont Tokyo - a continué d'être placée en état d'urgence pendant le deuxième trimestre - entre fin avril et fin juin - à cause de la pandémie.

Ce dispositif du gouvernement permet aux autorités locales de demander à la population d'éviter les déplacements non essentiels, et aux bars et restaurants de fermer à 20h et de ne pas servir d'alcool.

Mais l'efficacité de ce dispositif pose question, les consignes semblant de moins en moins respectées. Le Japon connaît depuis fin juin sa cinquième et

pire vague du coronavirus à ce jour, avec des records d'infections régulièrement enregistrés à Tokyo et au niveau national, sous l'effet notamment du variant Delta, plus contagieux.

Le nombre de décès est en revanche limité. La majorité des habitants du pays âgés de 65 et plus sont désormais vaccinés mais, au-delà de cette catégorie de population prioritaire, la campagne nationale de vaccination est critiquée pour sa lenteur avec seulement 35 % de la population entièrement vaccinée. Aussi, la véritable reprise du PIB nippon se fait toujours attendre et les économistes ne cessent de différer leurs estimations sur l'heure de son réveil. Pour le troisième trimestre, ils conditionnent leurs prévisions de reprise à l'efficacité de l'état d'urgence réinstauré en juillet à Tokyo où les Jeux olympiques se sont tenus à huis clos du 23 juillet au 8 août.

Mi-juillet, la Banque du Japon a modéré sa perspective de croissance du PIB pour l'exercice 2021/22 (du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022), anticipant dorénavant un rebond de 3,8 % contre 4 % précédemment.

G. H.

Feux de forêt

Ahmed Taleb Ibrahim appelle le peuple algérien à barrer la route aux détracteurs de l'Algérie

■ «Si Ben M'hidi et Abane étaient toujours vivants, ils auraient demandé à nos jeunes aujourd'hui de renoncer à leurs appartenances régionales étroites.»

Par Amine H.

L'ancien ministre des Affaires étrangères, Ahmed Taleb Ibrahim, a appelé, dimanche, le peuple algérien «à barrer la route aux détracteurs de l'Algérie», soulignant que «la cohésion et l'entraide sont les seuls moyens de surmonter ces circonstances difficiles».

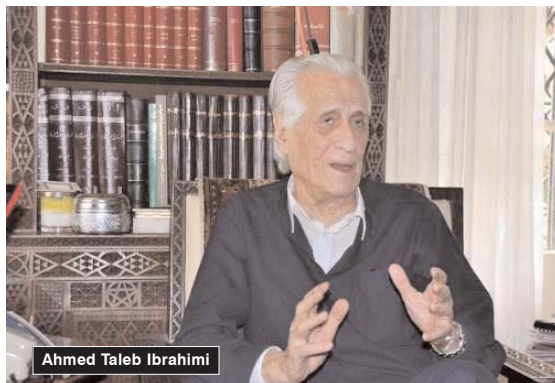
«En 1956, les martyrs Larbi Ben M'hidi et Abane Ramdane avaient demandé aux jeunes Algériens de faire abstraction de leur appartenance partisane étroite et à s'unir sous la bannière du Front de libération nationale et de l'Armée de libération nationale (ALN), et c'est ainsi que l'Algérie a arraché son indépen-

dance grâce à l'aide de Dieu et à la lutte, voire aux sacrifices des moudjahidine toutes wilayas confondues», a rappelé M. Ibrahim à cette occasion.

«Si Ben M'hidi et Abane étaient toujours vivants, ils auraient demandé à nos jeunes aujourd'hui de renoncer à leurs appartenances régionales étroites, à consacrer l'unité nationale et à bannir toute forme d'exclusion ou d'extrémisme, avec pour seul objectif servir et préserver l'Algérie et protéger ses enfants». Après avoir rappelé la série d'incendies ayant ravagé plusieurs wilayas du pays, l'ancien chef de la diplomatie a affirmé que «certains de ces incendies sont d'origine naturelle, mais

d'autres ont été déclenchés par des parties aux visées tendancieuses», ajoutant que «ces incendies ont causé des pertes humaines parmi les civils et les militaires que nous prions Dieu de combler de Ses bienfaits et d'entourer de Sa Sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à leurs familles». «Notre pays a également perdu une partie importante de son patrimoine forestier», a-t-il déploré.

«Les incendies les plus dangereux ont été enregistrés dans la wilaya de Tizi Ouzou», a-t-il poursuivi, précisant que «l'évènement qui a affligé toute personne intègre et humaine était le massacre de l'un de nos enfants, immolé par le feu à la grande tris-



Ahmed Taleb Ibrahim

tesse de sa famille et tout le peuple algérien».

«Dans toute cette histoire, ce qui marque le plus c'est la

noblesse des sentiments de ses parents et leur patience, leur clairvoyance et leur tolérance», a-t-il ajouté.

A. H.

Sinistrés des incendies

L'Algérienne des Assurances-gig Algeria participe à l'opération de solidarité

L'Algérienne des Assurances-gig Algeria, entreprise citoyenne par excellence, accompagne l'association Sidra dans l'opération de solidarité au profit des régions touchées par les incendies.

Suite au drame ayant endeuillé certaines wilayas, gig Algeria, se mobilise pour apporter un appui dans cet élan de solidarité nationale à travers un don au profit des familles sinistrées des incendies, consistant en divers produits sanitaires, médicaux, parapharmaceutiques et autres produits de première nécessité.

Une première caravane de solidarité, composée de dons destinés aux habitants des localités de la wilaya de Tizi Ouzou, touchées par les incendies de

forêt, a démarré ce dimanche 15 août et ce, avec la participation d'un groupe de représentant de gig Algeria, des volontaires et des bénévoles de l'association Sidra. La même opération s'étendra lors des prochains jours à d'autres wilayas.

A cette occasion le directeur général de l'Algérienne des Assurances-gig Algeria, Mourad Kaouloua, a déclaré : «C'est avec une profonde fierté que gig Algeria participe à cet élan de solidarité nationale, en partenariat avec l'association Sidra, pour venir en aide aux populations touchées par les incendies. Cette opération consiste en une contribution de gig Algeria avec des produits de première nécessité ainsi que des produits médicaux et de protection nécessaires lors de

cette vague d'incendies et de contamination au Covid-19. Nous nous recueillons à la mémoire des victimes et adressons en cette douloureuse occasion nos condoléances à leurs familles tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Nous renouvelons notre engagement à contribuer aux actions de solidarité tout en espérant que la situation dans les régions touchées par ces feux de forêt puisse s'améliorer dans les plus brefs délais».

De son côté, le président de l'association Sidra, Nacim Filali, a tenu à remercier gig Algeria pour cette précieuse contribution : «Nous tenons à exprimer nos remerciements à gig Algeria pour sa générosité ainsi que sa valeureuse contri-

bution dans cette opération à caractère humanitaire. Nous sommes fiers d'être partenaires de cette louable action et nous nous engageons à apporter un soutien indéfectible aux populations des wilayas touchées, de contribuer à cet élan de solidarité nationale et que nous puissions collaborer sur des partenariats futurs».

A travers cette action, gig Algeria réitère son engagement d'entreprise citoyenne par excellence et à mettre la santé, le bien-être du citoyen ainsi que les opérations humanitaires au cœur de ses préoccupations, répondant ainsi au devoir national de contribution aux actions citoyennes.

K. L.

Croissant-Rouge algérien

850 tonnes d'aides aux sinistrés offertes

Les aides du Croissant-Rouge algérien ont atteint, à ce jour, 850 tonnes au profit des sinistrés des feux de forêt déclarés dans plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, a indiqué, samedi à Souk Ahras, le secrétaire général du CRA, Ahmed Mizab.

Le CRA a distribué, à ce jour, 850 tonnes d'aides composées

de produits alimentaires, couvertures et médicaments pour le traitement des brûlures, outre des tentes et de l'eau minérale, et ce, en coordination avec les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, du Commerce et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a indiqué M. Mizab à l'APS, en marge

d'une rencontre de coordination du Comité de la wilaya du CRA à Souk Ahras et des volontaires des CRA.

Il a assuré la poursuite des opérations de solidarité au niveau national au profit des wilayas de Tizi-Ouzou, El Tarf, Jijel, Souk Ahras, Bouira, Béjaïa et d'autres wilayas touchées par les incendies, estimant que

l'élan de solidarité des différents comités de wilaya du CRA, en coordination avec la société civile, dénote l'unité et le lien étroit entre les membres de la société.

De son côté, le président du comité de la wilaya de Souk Ahras du CRA, Mohamed Laid Agouni, a rappelé que l'élan de solidarité des bénévoles du

CRA et des jeunes de Souk Ahras a commencé dès le début de la première catastrophe, où de grandes quantités de produits alimentaires, de couvertures et de médicaments de traitement des brûlures ont été collectées au profit des agents de la Protection civile et la Conservation des forêts.

Amel N.

Skikda

Plus de 8 000 oliviers détruits

Les incendies qui se sont déclarés les 9 et 11 août courant dans la wilaya de Skikda ont ravagé plus de 8 000 oliviers productifs dans plusieurs régions de la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Conservation locale des forêts. Dans une déclaration à l'APS, le conservateur principal, responsable de la circonscription d'El Harrouch, Abdeslam Settout, a indiqué à l'APS que les incendies déclarés les 9 et 11 août courant ont dévasté plusieurs régions de la commune de Sidi Mezghiche, telles que El Kherba, El Hamri, Al Djarrar, Bourzem et El-Khengua. Il a, par ailleurs,

fait savoir que plus de 8 000 oliviers produisant les meilleures huiles d'olive et olives de table de la région ont été détruits. Le même intervenant a précisé que les services de la Conservation des forêts de Skikda ont également enregistré la perte de plus d'un millier d'arbres fruitiers, notamment des pommiers, poiriers, figuiers et figuiers de Barbarie, soulignant que les statistiques préliminaires révèlent la destruction de plus de 800 ha de surfaces forestières classées à vocation agricole. Aussi, le même responsable a fait état de la destruction de 250 ruches, la décimation de 22 vaches laitières, dont

certaines étaient en gestation, et la calcination de 6 500 volailles dans deux entrepôts d'élevage de volailles qui ont été encerclés par les flammes. M. Settout a déclaré que les éléments de la Conservation locale des forêts, en coordination avec ceux de la Protection civile et des éléments de l'Armée populaire nationale (ANP), sont intervenus pour éteindre totalement l'incendie en dépit des conditions climatiques difficiles, notamment les vents qui ont contribué à la propagation des flammes, ajoutant que la surveillance des lieux se poursuit pour éviter toute réapparition du feu. De leur côté, les habi-

tants de la région rurale d'El Kherba, approchés par l'APS, ont déploré les grandes pertes qu'ils ont subies avec la destruction des oliviers et des arbres fruitiers qui constituent leur source de subsistance. Ils ont, dans ce sens, exhorté les autorités locales à les aider pour traverser cette épreuve difficile et réclamé également le raccordement de leur région au réseau d'eau potable dont le déficit était, selon eux, un obstacle qui les a empêchés de venir à bout des flammes qui ont ravagé leurs cultures agricoles et leurs maisons.

Y. B.

Pour aider les malades du Covid-19 et leurs familles

Des artistes plasticiens s'engagent avec des ventes caritatives

■ Les victimes des incendies qui ont ravagé les forêts de plusieurs villes du pays ne nous ont pas fait oublier les malades du Covid-19 et leurs familles, confirment des artistes plasticiens. Certes, les régions touchées par les incendies ont besoin de notre aide, mais c'est le moment de bien s'organiser pour être partout afin d'aider nos citoyens et notre pays, confirment-ils sur les réseaux sociaux.



Par Abla Selles

Sil y a des plasticiens qui sont présents dans la ville de Tizi Ouzou pour aider la

population à dépasser le drame vécu par des ateliers d'art thérapie, d'autres travaillent sur la promotion de leurs œuvres pour que les revenus soient remis aux victimes du Covid-19 et leurs

familles.

Le premier artiste à s'être engagé dans ce sens est Abdelghani Chebouche en écrivant sur sa page Facebook : «Parce que l'on est face à une

crise d'une tout autre ampleur, l'artiste Abdelghani Chebouche, en collaboration avec Elwani, lance une vente caritative au profit des personnes touchées par la pandémie Covid-19», tout en appelant les artistes à plus de solidarité. Cette initiative a été saluée par d'autres artistes qui se sont immédiatement engagés dans cette campagne d'aide. C'est le cas de la photographe Sonia Merabet qui met en vente une belle photo intitulée «Aghalige» (Corbeau). Il s'agit d'un autoportrait en longue exposition. «L'argent de cette initiative sera versé aux aides pour les familles qui souffrent du Covid-19», précise la photographe.

L'artiste peintre Mustapha Taaba a, lui aussi, mis en vente ses toiles pour que le revenu apporte de l'aide aux victimes du Covid-19. «Les patients du

Covid-19 à Laghouat souffrent d'un manque fréquent d'oxygène, et beaucoup d'entre eux meurent d'étouffement. C'est pourquoi je propose certains de mes tableaux à la vente, dans le but d'acheter des concentrateurs d'oxygène», a écrit l'artiste sur sa page Facebook.

Il est à noter que des artistes de différents horizons ont participé à plusieurs initiatives d'aide à la population depuis la dégradation de la situation sanitaire dans le pays. Les uns à titre individuel et les autres à titre collectif. Les artistes algériens étaient présents et ont œuvré à apporter l'aide aux victimes de cette pandémie, à leur parents et au personnel de la santé pour pouvoir dépasser cette crise avec le moins des dégâts possibles. Ces mouvements se poursuivent et des contacts sont partagés pour des appels à la solidarité.

A. S.

«Les Méchants»

Le film de l'animateur français Mouloud Achour dévoile sa bande-annonce

Première tentative pour Mouloud Achour à la réalisation avec cette comédie. Accompagné de Dominique Baumard, avec qui il a co-écrit le scénario, le présentateur de Clique TV propose un film qui s'annonce particulièrement déjanté.

Les deux chefs d'orchestre de ce long-métrage ont fait appel à leurs humoristes favoris, Roman

Frayssinet et Djimo, pour interpréter «Patrick» et «Sébastien», les personnages principaux du film. Mais pas de cadeau pour les deux amis, puisque dans «Les Méchants» s'approprient à vivre la pire journée de leur existence.

Après avoir volé une console de jeux vidéo à des migrants, Sébastien tente de la revendre à Patrick, un gentil. Jusqu'ici, rien

de bien méchant. Mais quand un rappeur tout juste sorti de prison, une présentatrice de télévision prête à tout pour faire le buzz et des trafiquants de clics s'en mêlent... Patrick et Sébastien deviennent les méchants les plus recherchés de France.

Casting bien fourni pour la première de Mouloud Achour avec bon nombre de personnalités

à double casquette humoriste-comédien, comme Fary, Alban Ivanov, Hakim Jemili, Bun-Hay Mean ou encore Khyan Khojandi. Mathieu Kassovitz, Omar Sy, et même la chanteuse Marwa Loud sont aussi de la partie. Reste à voir comment toutes ces têtes vont réussir à créer le bon mélange. Rendez-vous le 8 septembre en salles pour le découvrir.

F. C.

The Cure

Le bassiste Simon Gallup quitte le groupe

Simon Gallup et The Cure, c'est terminé. Le musicien de 61 ans a annoncé sur son compte Facebook se retirer du célèbre groupe de rock britannique, formation dont il était le bassiste depuis 1979.

«Avec le cœur un peu lourd, je ne suis plus membre de The Cure, a-t-il écrit sur le réseau social. Bonne chance à eux». Il dit aller bien, mais qu'il en a eu assez des trahisons», a-t-il expliqué brièvement en réponse à l'un de ses fans qui l'interrogeait sur les raisons de son départ.

Simon Gallup n'est pas le bassiste d'origine du groupe, mais il est arrivé peu de temps après la sortie de leur premier album «Three Imaginary Boys», remplaçant ainsi Michael Dempsey. On l'entend sur les trois disques de la «Dark Trilogy», c'est-à-dire «Seventeen Seconds», «Faith» et «Pornography», sortis entre 1980

et 1982.

Déjà à l'époque, des tensions avec le chanteur du groupe, Robert Smith, avaient été observées. Elles l'ont poussé à quitter le groupe une première fois, entre 1982 et 1984.

Groupe de rock emblématique, The Cure n'a semble-t-il

pas arrêté la musique. Alors que leur dernier disque 4:13 Dream date de 2008, Robert Smith a précisé en 2020 avoir été très productif au cours des périodes de confinement liées au Covid-19. Cependant, le prochain album pourrait bien être le dernier. «Le nouveau projet des

Cure est très émotionnel, a-t-il expliqué au «Times», en juin. Il consiste en dix ans de vie distillés en quelques heures de musique très intenses. Et je ne pense pas qu'on refera quelque chose d'autre par la suite». Le départ de Simon Gallup va dans ce sens.

R. I.

«Le Seigneur des anneaux»

La série va changer de décor pour sa saison 2

Les fans inconditionnels de Frodon et Gandalf risquent d'être déçus. Le géant américain Amazon a annoncé ce 13 août 2021 que le tournage de sa série à gros budget «Le Seigneur des Anneaux» sera délocalisé de la Nouvelle-Zélande vers la Grande-Bretagne, un coup dur pour l'économie de ce pays.

Le pays se réjouissait d'accueillir le tournage de plusieurs saisons de cette série, espérant qu'il contribuerait à faire de la Nouvelle-Zélande un des leaders mondiaux du secteur cinématographique, en particulier en matière d'effets spéciaux numériques.

De son côté, le secteur du Tourisme misait sur cette série pour relancer l'activité une fois la page du coronavirus définitivement tournée. La célèbre trilogie cinématographique du réalisateur néo-zélandais, entièrement tournée dans l'archipel, avait suscité un véritable boom touristique dans le pays.

Avant la pandémie, chaque année, des millions de touristes s'y rendaient pour découvrir les splendides paysages de la «Terre du Milieu», théâtre imaginaire du «Hobbit» et du «Seigneur des anneaux», inspirés de l'œuvre de Tolkien.

C. M.

Elle était chercheuse dans le patrimoine populaire algérien

La moudjahida Roselyne Leïla Koreïch n'est plus

La moudjahida et chercheuse dans le patrimoine culturel algérien, Roselyne Leïla Koreïch, est décédée samedi à Alger à l'âge de 91 ans, a indiqué le doyen de la faculté des Lettres à l'Université Alger 2, docteur Cherif Meribai.

Dans une déclaration dimanche à l'APS, M. Meribai a souligné que la moudjahida et chercheuse Roselyne Leïla Koreïch, aux origines françaises, est née en 1930 Alger et a été inhumée samedi, à sa demande, au cimetière chrétien. Née à Belcourt, la défunte professeure de littérature populaire et des Lettres étrangères a rejoint les rangs de la Révolution et ouvert sa maison à Alger aux fidèles qui venaient soigner leurs blessures.

Elle a contribué aux côtés de Michel Barbot à sauver la bibliothèque de l'Université d'Alger incendiée par l'IOAS et dont le contenu précieux a été transféré vers des dépôts sûrs.

Après l'indépendance, la regrettée a continué à enseigner les Lettres étrangères au département des Lettres arabes à l'Université d'Alger, puis la littérature américaine lors des années 80. La chercheuse a enrichi la bibliothèque algérienne par de valeureux ouvrages, ainsi que des recherches et des articles sur le patrimoine populaire algérien.

M. K.



Cisjordanie

4 Palestiniens tués dans de nouveaux heurts avec les forces israéliennes

■ Quatre Palestiniens ont été tués hier, dans des affrontements avec les forces israéliennes au camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée, où les heurts se sont multipliés ces dernières semaines, l'Autorité palestinienne mettant en garde contre une «situation explosive».

Par Mourad M.

Tôt hier, la police aux frontières israéliennes, une unité armée opérant en Cisjordanie occupée, participait à une opération à Jénine pour arrêter une personne soupçonnée d'implication dans des activités «terroristes» lorsqu'elle a été la cible de tirs, a-t-elle indiqué.

«Des tirs nourris ont été dirigés vers la force, à courte distance et par un grand nombre de personnes», a ajouté la police, disant avoir «riposté aux coups de feu et neutralisé leurs auteurs», sans déplorer de victimes dans ses rangs.

«Saleh Ammar (19 ans) et Raed Abou Saïf (21 ans) ainsi qu'Amjad Husseiniya et Nouredine Jarrar, dont les âges n'ont pas été communiqués dans l'immédiat, ont été tués par des tirs israéliens», a rapporté le ministère palestinien de la Santé. Un photographe de l'AFP a pu constater le décès de MM. Ammar et Abou Saïf à la morgue de l'hôpital de Jénine, tandis que les deux autres dépouilles ont été conservées par les forces israéliennes, selon le ministère

palestinien. Un porte-parole de la police aux frontières israélienne a confirmé cette information à l'AFP. «Cette politique israélienne (en Cisjordanie, NDLR) mènera à une situation explosive, à un renforcement des tensions et à l'instabilité», a alerté le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abou Roudeina. Dénonçant dans un communiqué un «crime haineux», il a tenu l'Etat hébreu pour «responsable de l'escalade et de ses répercussions». En fin de matinée, une foule s'est réunie pour assister aux funérailles de Saleh Ammar et Raed Abou Saïf, dont les dépouilles enveloppées dans des drapeaux palestiniens ont été transportées à travers le camp de réfugiés de Jénine, ont constaté des journalistes de l'AFP. Saleh Ammar, ainsi qu'Amjad Husseiniya dont le corps est détenu par Israël, vivaient tous les deux dans ce camp, point chaud lors des deux Intifades (soulèvements palestiniens contre l'occupation israélienne, 1987-1993 et 2000-2005), selon l'agence officielle palestinienne Wafa. Les deux autres victimes étaient originaires de la ville de Jénine, d'après cette

source. Au cours des dernières semaines, de nombreux affrontements ont opposé les forces israéliennes à des Palestiniens dans le nord de la Cisjordanie occupée, principalement à Jénine et à Beita, une ville palestinienne qui lutte contre l'installation d'une colonie israélienne à proximité. Des Israéliens ont fondé début mai sur une colline face à Beita la colonie d'Eviatar, dite «sauvage» car n'ayant pas été autorisée par le gouvernement israélien.

Après plusieurs semaines de tensions, un accord a été conclu entre le gouvernement israélien et les colons qui ont évacué les lieux début juillet. Mais les colons ont laissé derrière eux leurs mobile-homes, le temps que le ministère israélien de la Défense étudie les droits de propriété des terres afin de déterminer si elles peuvent être considérées comme israéliennes. Si le ministère statue en faveur des colons, ils seront autorisés à



Ph. > D. R.

s'implanter de manière plus pérenne. En attendant, l'armée israélienne maintient sa présence et les habitants palestiniens de Beita et des environs continuent de manifester, principalement le vendredi, jour de repos hebdomadaire. Les rassemblements sont chaque semaine émaillés de heurts avec l'armée israélienne et plusieurs Palestiniens ont été tués dans ces accrochages qui ont également fait des centaines de blessés.

La Cisjordanie est un territoire palestinien occupé depuis 1967 par Israël. Toutes les colonies israéliennes qui y ont été établies sont considérées illégales au regard du droit international.

Environ 475 000 Israéliens sont aujourd'hui installés dans des colonies en Cisjordanie, territoire qui compte une population palestinienne de 2,8 millions d'habitants.

M. M.

Sri Lanka

La ministre de la Santé destituée pour sa gestion du Covid

La ministre de la Santé du Sri Lanka a été destituée hier pour sa gestion de l'épidémie de coronavirus dans le pays, où le nombre de contaminations et de décès ne cesse d'augmenter. Le bureau du Président Gotabaya Rajapaksa a nommé le ministre des médias

Keheliya Rambukwella, également porte-parole du gouvernement, pour prendre sa succession. La ministre destituée de son portefeuille, Pavithra Wanniarachchi, demeure toutefois au gouvernement et prend les commandes du ministère des Transports.

Le ministère de la Santé dirigé par Mme Wanniarachchi avait été vivement critiqué la semaine dernière pour avoir sous-estimé le nombre de contaminations ayant dépassé les 3 000 cas quotidiens et celui des décès au-dessus de 150, submergeant hôpitaux et crématoriums. En

janvier, la ministre Wanniarachchi avait encouragé la consommation d'une soi-disant «potion magique» contre le virus, concoctée par un sorcier et qu'elle avait elle-même goûtée publiquement. Elle s'était également livrée à une cérémonie suivant les directives d'un dieu autoproclamé qui affirmait qu'elle pourrait mettre un terme à la pandémie sur l'île en versant de l'eau «bénite» dans une rivière.

Peu après, elle avait contracté le virus puis été hospitalisée en soins intensifs. Le gouvernement a jusqu'à présent rejeté les appels à un confinement mais il a renforcé les mesures de restriction. Les mariages et les fêtes seront interdits à partir de mardi, ainsi que les cérémonies d'Etat et les rassemblements publics jusqu'au 1er septembre. Les magasins, les restaurants devront respecter un couvre-feu nocturne dès hier.

Par ailleurs, un nouveau ministère a été créé pour coordonner les activités de développement et confié au neveu du président Rajapaksa, Namal Rajapaksa, actuellement ministre de la Jeunesse et des Sports. Cinq membres de la famille Rajapaksa font partie du cabinet, d'autres occupent aussi des ministères secondaires et des postes clés au sein du gouvernement qui régit l'île de 21 millions d'habitants depuis novembre 2019. Le ministre des Affaires étrangères, Dinesh Gunawardena, et le ministre de l'Education, Gamini Lakshman Peiris, ont échangé leurs portefeuilles lors de ce remaniement, selon le communiqué du président. M. Peiris avait déjà été ministre des Affaires étrangères sous la présidence de Mahinda Rajapaksa, frère et Premier ministre de l'actuel chef de l'Etat.

O. N.

Zambie

Le président sortant félicite Hichilema pour sa victoire

Le président zambien Edgar Lungu a concédé la défaite, hier à la mi-journée, dans un discours, félicitant son rival de toujours Hakainde Hichilema, homme d'affaires autodidacte de 59 ans, pour sa victoire à la présidentielle.

«Je veux féliciter mon frère, Hakainde Hichilema, président élu, qui devient le septième président de la république de Zambie», a déclaré M. Lungu, qui dirige le pays depuis six ans.

Il a promis de se conformer à la Constitution pour permettre «une transition pacifique du pouvoir».

Hichilema, surnommé «HH», a été très largement élu avec près d'un million de voix d'avance sur le président sortant, a annoncé la commission électorale vers 2h30 du matin, soulignant une très forte participation à près de 71 %. Lors du scrutin de jeudi, certains bureaux de vote avaient dû fermer leurs portes seulement à cinq heures

du matin le lendemain, pour permettre à toutes les personnes qui s'étaient placées dans la queue pendant l'après-midi de voter. Arrivé au pouvoir en 2015, après la mort du président précédent, M. Lungu a remercié «les Zambiens de m'avoir offert cette opportunité d'être votre président». «J'ai cherché à servir mon pays du meilleur que j'ai pu», a-t-il ajouté, à l'issue d'une campagne très critique de sa gestion économique notamment. R. I.



Commentaire

Fuite

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'on se doutait que le départ des forces armées américaines signifierait un possible retour des talibans à la tête du pays, la prise de pouvoir des islamistes a été encore plus rapide que prévue et dès dimanche le président afghan, Ashraf Ghani, admettait que «les talibans ont gagné». En effet, en début de semaine, des dizaines de talibans ont pris le palais présidentiel à Kaboul, clamant leur victoire sur le gouvernement afghan, selon des images télévisées locales. Le président afghan a déclaré, par ailleurs, dimanche avoir fui son pays pour éviter un «bain de sang», reconnaissant la victoire des milices islamistes. Le président Ghani, qui n'a pas précisé où il était parti, s'est déclaré convaincu que d'«innombrables patriotes auraient été tués et que Kaboul aurait été détruite» s'il était resté en Afghanistan. «Avec le jugement de leurs glaives et de leurs fusils, ils sont à présent responsables de l'honneur, de la possession et de l'auto-préservation de leur pays», a-t-il ajouté dans un message sur Facebook. «Ils sont confrontés à présent à un nouveau défi historique. Soit ils préservent le nom et l'honneur de l'Afghanistan, soit ils donnent la priorité à d'autres lieux et d'autres réseaux», a poursuivi le chef de l'Etat en fuite. Ashraf Ghani n'a pas dit où il allait, mais le groupe de médias afghan Tolo a suggéré qu'il s'était rendu au Tadjikistan. Les talibans sont entrés dimanche dans la capitale après une offensive militaire éclair. Des dizaines de combattants ont pris le palais présidentiel à Kaboul, clamant leur victoire sur le gouvernement afghan, selon des images télévisées. «Notre pays a été libéré et les moujahidines sont victorieux en Afghanistan», a déclaré du palais un insurgé à la chaîne de télévision Al Jazeera. Les combattants se sont emparés du bâtiment après la fuite à l'étranger du président Ashraf Ghani. Ainsi, en 10 jours seulement, le mouvement islamiste, qui avait déclenché une offensive en mai à la faveur du retrait des troupes américaines et étrangères, a pris le contrôle de quasiment tout l'Afghanistan. Les afghans qui ne veulent pas vivre sous le joug des talibans ont de leur côté été abandonnés par tous et l'opération Liberté immuable de l'armée américaine qui devait libérer les afghans et leur offrir une nouvelle vie placée sous le signe de la liberté et de la démocratie vient d'être définitivement piétinée par les talibans qui, 20 ans quasi jour pour jours après leur banissement, reviennent plus forts que jamais. F. M.



Ligue 1 (mise à jour)

Victoire salubre du NCM qui enfonce le WAT

Le NC Magra a réalisé une victoire salubre aux dépens du WAT Tlemcen (2-1) qui s'enfonce davantage dans la zone de turbulence, alors que l'O.Médéa et la JS Kabylie se sont séparés sur un score de nul (1-1) lors de la mise à jour de la 35^e journée du championnat de Ligue 1 de football joué dimanche. Le NCM remporte donc une victoire importante qui lui permet de rejoindre le

RC Relizane à la 11^e place avec un total de 43 points, laissant ainsi son adversaire du jour, le WAT, dans une position peu reluisante (16^e - 39 pts) en compagnie de l'ASO Chlef. L'autre match de mise à jour entre l'Olympique Médéa et la JS Kabylie s'est terminé sur un score de parité (1-1), dans un match sans enjeu qui contente visiblement les deux équipes.

Cyclisme / Course du circuit Amurrio

Victoire de l'Algérien Hamza Yacine

Le cycliste algérien Hamza Yacine a remporté la course du circuit Amurrio, disputée dimanche en Espagne, en présence d'un total de 194 athlètes. Hamza Yacine a bouclé les 134 kilomètres de cette course en 3h06:50, devançant ainsi l'Espagnol Alberto Serrano Alvez, de l'équipe Caja Rural Seguros RGA, qui a réussi le même chrono, alors qu'un autre Espagnol, Ivan Cobo Cayon, de l'équipe Lizarte, a complété le podium, avec également le même chrono. Onze autres internationaux algériens ont participé à cette course sur route, qui s'inscrit dans le cadre de leur préparation en vue des importantes échéances internationales à

venir, dont le Championnat arabe des nations, prévu au mois de novembre prochain en Egypte. Le meilleur d'entre eux a été Oussama Cheblaoui, entré en 14^e position, au moment où Mohamed Amine Nehari et Mohamed Amine Belabessi se sont contentés respectivement des 40^e et 47^e places. Abderrahmane Mansouri, lui, est entré en 49^e position, devant Abderraouf Benyagou et Seddik Bengani, respectivement 51^e et 52^e, alors que les autres internationaux algériens engagés dans cette course ont réalisés des classements beaucoup moins reluisants, notamment Slimane Badlis (81^e), Aymen Merdj (92^e) et Mohamed Nadjib Assal (98^e).

Championnat qatari

Tahrat signe pour deux saisons avec Al-Gharafa

Le défenseur international algérien d'Abha (Div.1 saoudienne de football), Mehdi Tahrat, s'est engagé pour deux saisons avec Al-Gharafa SC, a annoncé le club qatari dimanche sur son compte officiel Twitter. Tahrat (31 ans) quitte ainsi le championnat saoudien qu'il avait rejoint en 2019, en provenance du RC Lens (France). Le natif de Meudon (France) rejoint à Al-Gharafa l'attaquant international algérien Sofiane Hanni. En revanche, la

direction du club qatari a décidé de ne pas prolonger le contrat de l'autre Algérien, le milieu de terrain défensif Adlène Guedioura (35 ans), au même titre d'ailleurs que trois joueurs étrangers. Tahrat rejoint ainsi le contingent d'internationaux algériens évoluant au Qatar, à l'image de Baghdad Bounedjah (Al-Sadd), Youcef Belaïli (Qatar SC) et Djamel Belameri (Qatar SC). Ce dernier a rejoint le Qatar cet été après une saison passée à Lyon (France). Au terme de la saison 2020-2021, Al-Gharafa SC a terminé à la 4^e place au classement final avec 41 points, loin derrière le champion sortant Al-Sadd (77 pts).

USM Bel-Abbès

Absence prolongée du coach Slimani aux entraînements

L'USM Bel-Abbès a repris dimanche les entraînements en prévision des trois dernières journées de championnat, mais sans son entraîneur, Sid Ahmed Slimani, n'a plus donné signe de vie depuis la dernière sortie de l'équipe face au RC Relizane (2-2), a-t-on appris de ce club de Ligue 1 de football. Le coach Slimani serait affecté par l'échec des siens à conserver leurs chances dans la lutte pour le maintien, un challenge pour lequel il a été engagé depuis quelques semaines, a-t-on affirmé de même source. La formation de la «Mekerra» a perdu ses derniers espoirs de se maintenir dans la cour des grands après sa contre-performance à domicile lors de la précédente journée, alors qu'elle menait au score (2-0), rappelle-t-on. En l'absence de Slimani, c'est l'entraîneur-adjoint, Samir Ouala, qui dirige les séances d'entraînement, affirme-t-on de même source, signalant l'absence aussi de plusieurs joueurs. Les «Vert et Rouge» préparent leur prochain match contre l'Olympique Médéa, mercredi pour le compte de la 36^e journée.

CAN 2021 du Cameroun

Les Verts connaîtront leurs adversaires aujourd'hui

■ L'équipe nationale de football algérienne, détentrice de la dernière Coupe d'Afrique des Nations, connaîtra aujourd'hui, mardi, à partir de 19h, ses adversaires lors de la prochaine édition de la CAN qui se jouera au Cameroun. C'est ce soir qu'aura lieu le tirage au sort de cette compétition qui se jouera au mois de février prochain.



L'EN sera fixée aujourd'hui sur ses adversaires

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Amara Charaf-Eddine, est sur place pour assister et prendre connaissance des équipes qui affronteront notre sélection au cours de cette compétition, contrairement au sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui s'est excusé car étant pris par d'autres occupations. «Pour des raisons liées à un agenda très serré et à des contingences relatives aux déplacements, le sélectionneur Djamel Belmadi ne pourra assister à la cérémonie de tirage au sort», explique la FAF. Avant d'enchaîner : «Invité pour y

prendre part ainsi qu'à animer une conférence de presse lundi 16 août à Yaoundé, le coach national s'est excusé auprès des organisateurs de la CAF, lui qui avait répondu favorablement en janvier 2020 lorsqu'il avait participé à une réunion importante dans la capitale camerounaise pour fixer la période d'organisation de la CAN-2021». Pour revenir, au patron de la FAF, il a été accompagné par Youcef Ouznali, directeur du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa et chargé de l'hygiène, du contrôle et de la sécurité alimentaire, et d'Amine Labdi, manager de l'équipe nationale. Au sujet du tirage au

sort, il est clair que l'Algérie affrontera les grosses cylindrées africaines au premier tour, étant donné qu'elle sera dans le premier chapeau qui regroupe les meilleures sélections du Continent du moment, même si tout reste possible et elle pourrait tomber sur des équipes moyennes qui pourraient lui créer des problèmes.

La CAN-2021, deuxième édition à 24 équipes, se jouera du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun. Les villes retenues pour la compétition, décalée d'une année en raison du Covid-19, sont Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua et Olembo. **M. M.**

Abderezak Sebkek, ministre de la Jeunesse et des sports

«La responsabilité de l'échec de Tokyo est collective»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebkek, a affirmé, lors d'une rencontre en l'honneur de la délégation algérienne des paralympiques qualifiés aux jeux de Tokyo 2020 du 24 août au 6 septembre, a affirmé, dimanche, au Centre national de regroupement et de préparation des équipes nationales à Soudania, que l'Algérie réaffirme son soutien à cette catégorie par tous les moyens, tant matériels que moraux, pour assurer sa préparation à l'intérieur et à l'extérieur du pays et partant, honorer l'emblème national. La délégation algérienne des paralympiques se rendra à la capitale japonaise le 19 août pour prendre part aux jeux paralympiques de Tokyo 2020, avec 57 athlètes représentant cinq disciplines sportives, outre le staff technique et médical ainsi que dirigeants composé de près de 30 membres. Dans une allocution, le ministre a déclaré : «Je rends hommage aux efforts et à la discipline de nos sportifs paralympiques, des efforts ayant été sanctionnés par de bons résultats ressentis dans plusieurs compéti-

tions». «L'Algérie place sa confiance en nos athlètes qui ont déjà hissé l'emblème national après avoir relevé les défis dans les grands fora internationaux», a-t-il dit. Et d'ajouter : «Des spécialistes dans notre département ministériel œuvrent d'arrache-pied à créer une commission paralympique algérienne pour être installée dans les plus brefs délais et tous les acteurs, toutes disciplines confondues, dont l'encadrement est supervisé par la fédération, doivent contribuer et donner des propositions pour accélérer la concrétisation de cette démarche». Evoquant l'échec des athlètes lors des Jeux olympiques de Tokyo 2020, dont la responsabilité n'incombe pas seulement aux athlètes, M. Sebkek a déclaré : «Après la fin des Jeux olympiques de Tokyo, j'ai constaté que plusieurs médias locaux et réseaux sociaux s'attaquaient sévèrement aux athlètes d'une manière ayant également touché les fédérations et l'administration dans son ensemble», ajoutant : «Je dis que la responsabilité est collective, et que le système sportif souffre de plusieurs problèmes, d'où l'impératif de

sa réévaluation et son redressement». Après avoir rappelé la responsabilité du ministère de la Jeunesse et des Sports dans la mise en place de la politique nationale de la jeunesse et des sports, le ministre a indiqué que cette question sera traitée en temps opportun. Il a également imputé la responsabilité de cet échec aux fédérations sportives, déclarant : «Les fédérations sportives aussi assument la responsabilité de superviser le développement du sport. Elles ont de nombreuses responsabilités, et cette question sera examinée avec les différentes fédérations individuellement et collectivement». Pour sa part, Slimane Maacho, président de la Fédération algérienne handisport, a exprimé sa volonté de remporter des médailles paralympiques, déclarant : «Nous avons beaucoup d'espoir d'obtenir des résultats satisfaisants, et nous nous efforcerons d'améliorer le classement dans les jeux collectifs». Il a ajouté : «Malgré la pandémie, les préparatifs ont été précoces et les athlètes qualifiés ont été entraînés à l'intérieur et à l'extérieur du pays».

Solidarité

Lancement d'une caravane vers plusieurs wilayas

Une caravane de solidarité composée de 40 camions s'est ébranlée hier matin du siège de Dar El Imam à El Mohammadia (Alger) vers quatre wilayas touchées par les feux de forêt, et ce, avant la tenue à huis clos d'une réunion de la Commission nationale de la Zakat pour examiner la possibilité de consacrer une part de la Zakat aux sinistrés. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, accompagné du wali délégué de la circonscription administrative d'El Harrach, Abderrahmane Dehimia, a donné le coup d'envoi de cette caravane transportant des denrées alimentaires et du matériel médical, vers les wilayas de Tizi Ouzou, Khenchela, Skikda et Jijel. Dans une déclaration à la presse, M. Belmahdi a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une large campagne de solida-

rité organisée en d'autres wilayas par l'institution de la mosquée et par le peuple algérien dont il a salué l'unité et l'esprit de solidarité avec les sinistrés des incendies qui se sont déclarés, il y a quelques jours, dans plusieurs régions du pays notamment à Tizi Ouzou.

Il a indiqué que cette réunion sera sanctionnée par des décisions en faveur des régions touchées, rappelant que le Fonds national de la Zakat a déjà contribué à une opération de solidarité pour assister les régions touchées par la pandémie Covid-19, notamment à Blida. Une action nationale de solidarité est en cours pour recenser les zones sinistrées, a-t-il dit, ajoutant que «5 mosquées ont été touchées par les incendies à Tizi Ouzou et certaines complètement détruites».

Y. N.

Industrie pharmaceutique

Installation de la commission des psychotropes

La Commission nationale des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes a été installée dimanche au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette installation intervient en application des dispositions du décret exécutif N° 21-196 du 11 mai 2021 fixant les modalités de contrôle administratif, technique, et de sécurité des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes. Ce décret vise à protéger les citoyens et le personnel de la santé contre l'utilisation illégale de ces substances et médicaments, à travers un meilleur contrôle de ces substances sans toucher à leur disponibilité. La Commission se chargera essentiellement d'évaluer les rapports relatifs au contrôle en matière d'importation et d'exportation des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes ainsi que les rapports des opérations d'inspection périodiques et inopinées des établissements pharmaceutiques, de proposer les mesures nécessaires, administratives, techniques et de

sécurité et d'évaluer les écarts constatés lors de l'inventaire des stocks physiques de l'établissement pharmaceutique. La secrétaire générale du ministère, Drifa Khoudir, a procédé à l'installation officielle de la Commission en présence des cadres du ministère de l'Industrie pharmaceutique et des représentants des ministères de la Défense nationale et de la Santé, de la Gendarmerie nationale (GN), de la Sûreté nationale, des Douanes et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), en sus de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (OFDT), en leur qualité de membres de la Commission, et des représentants des partenaires économiques et sociaux. A cette occasion, M^{me} Khoudir a souligné l'importance et le rôle de la concertation et de la coordination entre tous les acteurs dans le domaine pharmaceutique, ce qui permettra à la Commission de jouer un rôle efficace dans l'amélioration de l'opération de contrôle et de lutte contre la pharmacodépendance, la toxicomanie et la mauvaise utilisation de ces médicaments, a conclu le communiqué. T. H.

Affaires religieuses

La recette de la Zakat estimée à 731 000 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé que le nissab de la Zakat sur l'argent et les offres commerciales pour l'an 1443 de l'Hégire a atteint sept cent trente et un mille dinars algériens (731 000 DA), a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.

«Le nissab de la Zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids équivaut à 85 gr, alors que l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (Agenor) a fixé le prix du gramme d'or de 18 carats à 8 600 DA», ajoute la même source.

La Zakat correspond au quart du dixième, soit

«2,5 % de toute valeur ayant atteint le nissab au terme d'une année, à savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évaluées au prix de vente le jour de la Zakat».

Le ministère des Affaires religieuses a mis à la disposition des personnes devant s'en acquitter, «un Fonds de la Zakat» sous les comptes CCP répartis à travers les wilayas, en les appelant à «verser la zakat dans ces comptes postaux ou via le service électronique "Baridi Mob" afin d'aider les nécessiteux, notamment ceux touchés par la pandémie de coronavirus (Covid-19)», a conclu le communiqué. R. F.

Sécheresse et manque d'eau



Tribunal de Sidi M'hamed

L'ancien wali de Tipasa condamné à 3 ans de prison ferme

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, hier, l'ancien wali de Tipasa, Moussa Ghellai, en prononçant à une peine de trois ans de prison ferme pour des faits liés à la corruption et l'octroi d'indus avantages.

Par Slim O.

Plusieurs responsables impliqués dans cette affaire ont été condamnés à des peines allant d'un an avec sursis à deux ans de prison ferme, notamment l'ancien directeur des domaines de la wilaya de Tipasa qui a été condamné à deux ans de prison dont une année avec sursis, le directeur du cadastre, condamné à deux ans de prison et le directeur de l'environnement à un an de prison avec sursis.

Le tribunal a condamné également deux hommes d'affaires impliqués dans cette affaire de

corruption, à deux ans de prison ferme, tandis qu'un troisième a été acquitté.

Affaire Melzi : le procès reporté au 6 septembre

Le procès de l'ancien directeur général de l'établissement public «Sahel», Hamid Melzi, a été reporté au 6 septembre prochain par le juge du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, suite à la demande des avocats de la défense, a-t-on appris, hier, des sources judiciaires.

Hamid Melzi, qui a été placé sous mandat de dépôt depuis juin 2019, est poursuivi par le

même tribunal, au même titre que les deux anciens premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ainsi que plusieurs cadres, pour abus de fonction volontaire à l'effet d'accorder d'indus privilèges en violation des lois et réglementations, outre la conclusion de contrats en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour attribution d'avantages injustifiés à autrui. Rappelons que l'ouverture de ce procès a été prévue hier 16 août au niveau de la même instance judiciaire, et ce, après plus de deux années d'instruction. S. O.

Oran

Démantèlement d'un réseau de trafic international de véhicules

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel lié à une

affaire de trafic international de véhicules impliquant 102 personnes, a-t-on appris, hier, de la sûreté de wilaya.

L'affaire a été traitée par la brigade de recherches et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire et concerne le trafic international de véhicules par l'utilisation de faux documents officiels (dossiers de base), l'atteinte au traitement automatique des données, l'abus de fonction et la mise en circulation de véhicules aux dossiers de base douteux, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

L'opération a été enclenchée

après près d'une année d'investigations minutieuses des éléments de la brigade en question sur les activités de ce réseau international activant au niveau de 27 wilayas, indique la même source, ajoutant que les investigations ont prouvé l'implication de 102 personnes dans cette affaire. Après avoir obtenu l'autorisation d'extension de compétence, les éléments de la police sont parvenus à récupérer 25 véhicules et la saisie de 37 dossiers, indique la même source, soulignant qu'une procédure judiciaire a été lancée contre les personnes impliquées dans cette affaire.

Hani Y.